

Participants			Présents	Excusés
BRU	Dominique	Conseillère de quartiers	X	
DEMOULIN	Jérôme	Conseiller de quartiers	X	
GODIER	David	Conseiller de quartiers	X	
GUILLARD	Benoît	Conseiller de quartiers	X	
KHOUALED	Fayçal	Conseiller de quartiers	X	
LAMARRE	Valentin	Conseiller de quartiers	X	
LOVEIKO	Josette	Conseillère de quartiers	X	
OLLIVIER	Sylvie	Conseillère de quartiers	X	
RAGOT	Bruno	Conseiller de quartiers	X	
RICHARD	Marinko	Conseiller de quartiers	X	
RIOULT	Jean-Philippe	Conseiller de quartiers		X
SAUNIER	Lucienne	Conseillère de quartiers	X	
SOUBIEN	Jeff	Conseiller de quartiers	X	
TERRIEN	Joseph	Conseiller de quartiers	X	
ESCACH	Nicolas	Maire-adjoint	X	
ZIMMER	Mathieu	Bureau d'études « 2 degrés »	X	
DUVAL	Dominique	Conseiller municipal	X	
BONNETOT	Olivier	Ville de Caen	X	
DA SILVA	Antonio	Ville de Caen	X	

1 – PRESENTATION DE LA DEMARCHE QUARTIERS EN TRANSITION PAR M. NICOLAS ESCACH - MAIRE-ADJOINT EN CHARGE DE LA VILLE DURABLE (CF. COMMUNIQUE DE PRESSE CI-JOINT)

Cette démarche a pour objectif de recenser les initiatives partagées sur la Ville de Caen. Elle se déroule à plusieurs échelles, au niveau de Caen la Mer et au niveau de de chaque commune.

Elle a vocation à renforcer le lien social et à définir les espaces appropriables par la population. Elle concerne aussi la santé dans la ville.

Cette démarche s'inscrit dans le projet de territoire de Caen la mer qui s'échelonne sur 10 à 15 ans. Tous les citoyens peuvent y participer.

Le pilier social est le pilier vital de la démarche « la proximité ça compte ».

Il s'agit de repérer les ressources du territoire caennais pour les valoriser sous forme de cartographie dynamique.

M.ZIMMER Mathieu, directeur du Bureau d'études « 2 degrés », réalise cette démarche. Il explique qu'elle consiste à prendre en compte ce qui positive afin de prendre le contre-pied des discours pessimistes en s'appuyant sur une cartographie évolutive. C'est un travail en co-construction.

2 séries de rencontres vont être réalisées par pôle de vie sous forme d'ateliers.

L'ensemble des recensements des projets donnera lieu à un atlas des quartiers. Celui-ci pourra être remis en forme en temps réel et sera accessible sur le lien suivant : [Caen quartiers en transition | Caen.fr](https://caenquartiersentransition.caen.fr).

Remarques des conseillers de quartier :

Les choses se défont plus que ne se construisent. Ainsi, le parapet du pont qui relie la rue du Chemin Vert au bd Maréchal Juin n'a pas encore été réparé. Les plantations de la rue du

Chemin Vert sont trop hautes et doivent être rabaissées pour faciliter la visibilité des automobilistes.

Concernant les voies qui doivent traverser la grande promenade, une habitante s'inquiète de leurs ouvertures. Il faudra sécuriser ces traversées au niveau de la grande promenade et ne pas permettre un flux important de circulation. De plus, dans la continuité des réhabilitations des tours, il faudra aménager les espaces verts en pied d'immeuble.

Dominique DUVAL précise que l'ouverture de ces voies permettra d'accéder aux différents secteurs du quartier et d'éviter ainsi les impasses.

La réhabilitation des tours sera suivie par l'aménagement des pieds d'immeubles. La rénovation des tours a apporté un côté très esthétique au quartier.

Les habitants ne sont pas contre le développement durable mais ils s'interrogent sur la manière d'accompagner ces changements. Par exemple :

- L'utilisation des bacs de tri volumineux est une véritable difficulté pour les personnes âgées, leur poids est considérable et elles n'arrivent pas à les sortir.
- Au niveau du tramway, beaucoup d'habitants s'interrogent aussi sur la justification de créer une nouvelle ligne alors que le Chemin vert est desservi par 6 lignes de bus. La ligne 1 va-t-elle être supprimée ?
- Par rapport à la démolition des immeubles en pierre de Caen la mer le long de la rue du Chemin vert : comment seront associés les habitants ?
- Que deviendra le grand terrain à côté du collège Dunois ?
- Les commerçants sont craintifs sur l'arrivée du tramway, ils craignent pour leurs chiffres d'affaires.

Les conseillers de quartier sont dubitatifs sur l'utilité du tramway alors même que le réseau de bus fonctionne très bien. L'augmentation de la pauvreté les touche davantage. Quelle place est donnée aux habitants ? ils pensent que toutes ces démarches de développement sont des gadgets. La Covid a détruit la vie associative et les corps intermédiaires ont été mis de côté.

- ➔ M. Escach précise que le tramway est un outil très efficace avec une grande fiabilité de roulement. Les lignes de bus vont être gardées en complémentarité des lignes de tramway. La fréquence de passage du tramway est aussi plus élevée. De plus, il peut transporter plus d'usagers que les bus. Cela représente l'avenir en terme de réduction des émissions de CO2.

Des réunions seront organisées dans tous les quartiers pour présenter les 3 scénarios et la définition des 3 corridors. Le projet n'en est qu'au début du processus, sa mise en place est prévue pour 2028.

3 – DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE CHEMIN VERT

ATOUTS	POINTS A AMELIORER
Un cadre de vie agréable avec un habitat espacé et beaucoup d'espaces verts	Peur de la disparition du Centre socioculturel (suivre le transfert de gestion et bien informer les habitants sur les services qui seront maintenus)
Présence de services : Commerces / Cabinets médicaux / Ecoles / Services sociaux / Clubs et équipements sportifs	Sécurité Incivilités (bruits, déjections canines, comportements)
Richesse de la vie associative (sportive et sociale) qui crée du lien social sur le quartier	Les tours et les espaces rue de Champagne (en cours de rénovation)
Ressources multiples	Sortie de parking difficile coté rue Molière
Proximité des jardins ouvriers ?	Manques de composts dans les quartiers (à relier avec le jardin partagé)
	Propreté par endroits
	Absence de poissonnerie Absence de petits restaurants
	Amélioration la communication vis à vis des habitants et la prise en compte de l'avis de la population y compris des plus éloignés des structures «les invisibles»
	Anticiper les problématiques du quartier y compris en matière de développement durable dans un contexte de contraintes énergie/climat pour les années/décennies à venir

Remarques des Conseillers de quartier :

L'annonce de la fermeture du Centre Socio-culturel CAF ne passe pas. Un conseiller est mécontent de la façon dont cette annonce a été organisée. Il aurait préféré être contacté au préalable. Selon lui « on parle de plus en plus de proximité et on ferme les lieux de vie des quartiers ». La disparition des services publics a une incidence forte sur la vie du quartier. Il alerte sur la nécessité de sauvegarder les services de la halte-garderie, c'est une des inquiétudes des habitants.

Le centre socio-culturel du Chemin vert représente un lieu important qui a facilité l'intégration et qui a facilité la vie de nombreux habitants à leur arrivée dans le quartier. Il permet des modes de garde des enfants en horaires décalés. Il est important pour les femmes qui y trouvent des activités ludiques et d'accompagnement social. L'équipement est très important pour le vivre ensemble entre générations.

De plus, les conseillers estiment qu'aucun travail en amont n'a été mené avec les partenaires.

M. Duval précise que les activités du centre socio-culturel ne s'arrêtent pas mais qu'elles seront transférées à la Ville à partir de 2024. Un travail d'accompagnement sera mené par les 2 institutions en lien avec les partenaires du quartier. C'est une volonté de la CAF au niveau national de fermer à terme tous les centres socioculturels. La ville accompagnera cette démarche notamment en préservant la garderie. C'est un service indispensable au quartier.

Un conseiller évoque aussi la nécessité de travailler le lien entre le Conseil de Quartier, Le Conseil Citoyen et les habitants.

4 – LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF ET DE LA PLATEFORME « JE PARTICIPE A CAEN »

Les objectifs poursuivis par la Ville sont de renforcer la relation Ville-citoyen et de renouveler les méthodes de l'action publique.

Pour développer la démocratie participative par une mise en pratique structurante et donner du pouvoir d'agir aux citoyens, la Ville met en place **un budget participatif**. Des projets proposés par les habitants, destinés à améliorer le cadre de vie, des projets numériques, etc... et correspondant à des dépenses d'investissement, sont soumis à un vote ouvert à tous les Caennais et Caennaises mais aussi aux personnes ayant une activité professionnelle ou associative sur Caen, sans forcément y habiter.

Une rentrée associative placée sous le signe de l'engagement citoyen !

La manifestation « **Place aux Assos** » organisée le **4 Septembre** prochain est devenue un véritable baromètre de la vitalité associative locale.

L'objectif de l'édition 2021 : accueillir jusqu'à 300 associations et faire évoluer le périmètre de la manifestation, de la rue de Saint Pierre au nouveau boulevard Maréchal Leclerc en passant par la Place de la République.

Le jour de « Place aux Assos, » la Ville présentera sa plateforme participative numérique, nommée « Je participe à Caen ! »

Cette plateforme s'adressera à tous les citoyens, habitants ou acteurs locaux et permettra

- D'animer les budgets participatifs
- De proposer des consultations de proximité aux habitants des 12 quartiers
- De publier l'agenda des réunions publiques et des conseils de quartiers et partager leurs comptes-rendus

Pourquoi un espace de l'engagement citoyen sur « Place aux Assos » ? Pour se saisir de la visibilité et de la dynamique de « Place aux Assos » et pour donner un coup de projecteur au lancement de cette plateforme.

D'une manière plus générale, valoriser l'engagement citoyen dont la valeur a pu être mesurée en ces temps de crise sanitaire

Le budget participatif :

- 2 millions € par an
- Des projets d'habitants et d'acteurs locaux pour l'intérêt général
- Des dépenses d'investissement
- 400.000 € maximum par projet

Des projets dans les champs de compétence de la Ville de Caen ou déléguées à la Communauté Urbaine Caen-la-Mer dans les domaines suivants :

- Solidarité, cohésion sociale, liens intergénérationnels
- Santé, handicap
- Éducation, jeunesse et sports
- Mobilité, partage de la voirie, voies douces
- Environnement, transition écologique et ville durable
- Qualité du cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Ville intelligente et numérique

5 – UN PROJET A PRESENTER DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF ?

PROJETS	A DEPOSER SUR LA PLATEFORME	A TRAVAILLER EN COMMISSION CADRE DE VIE	A TRAVAILLER EN COMMISSION ANIMATIONS
Musculation de plein air	X		
Jardins partagés	X		
Barbecue fixe 5/6 tables fixes → Pas de lumière	X		
Aire de pique-nique de l'espace Champagne est à référencer dans les guides ? Installer un abri et 4/5 tables (similaire au site du Locheur)	X		
Restaurant partagé			X
Espace de jeux pour les ados Parc Marcel Clot (projet jeunes MJC)	X		
Faire venir les « voisins malins »			X
Donner plus de visibilité aux espaces de rencontres / mise en place d'une cartographie	X		X

6– LES PROCHAINES RENCONTRES

- ▶ **Lundi 4 octobre à 19h -centre des Congrès
ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS DE QUARTIERS**
- ▶ **Mardi 2 novembre à 18h30 – Pôle de Vie des quartiers Nord-Ouest
REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER**
- ▶ **Vendredi 19 novembre à 18h - Pôle de Vie des quartiers Nord-Ouest
REUNION PUBLIQUE – PROJET TRAMWAY**
- ▶ **A définir
MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET CHOIX DES VICE-PRESIDENTS**